

Parité : les ministères de la Justice et des Armées sanctionnés

RTL rtl.fr/girls/identites/parite-les-ministeres-de-la-justice-et-des-armees-sanctionnes-7791621832

Les ministères des Armées et de la Justice devront respectivement payer 120.000 et 60.000 euros pour avoir manqué à la parité.



La Justice et les Armées sanctionnées pour avoir fauté en terme de parité Crédit : iStock / Getty Images Plus

[Arièle Bonte](#) Journaliste

publié le 29/12/2017 à 09:53



C'est une grande cause nationale qui n'a pas réussi à s'imposer dans deux ministères de la République française. L'égalité entre les femmes et les hommes n'a pas été respectée au sein des **ministères de la Justice et des Armées**.

En cause : les deux instances n'ont **pas assez nommé de femmes** aux postes de hauts cadres de la fonction publique, peut-on lire dans un article du *Monde*. La Justice devra donc payer une amende de **60.000 euros**, tandis que les Armées débourseront le double. Selon *Le Monde*, trois autres collectivités territoriales devront également passer à la caisse pour un montant de **240.000 euros**.

Si ces collectivités et ministères ont été sanctionnés, c'est dans le cadre de la loi Sauvadet.

Cette dernière prévoit, dans le cadre de la lutte contre les inégalités et discriminations dans l'accès à l'emploi de la fonction publique, qu'il ne peut y avoir **moins de 40% de femmes** dans les conseils d'administration, de surveillance ou les organes équivalents de certains établissements publics et ce, à compter de 2017.

En 2016, seules **34,9%** des hauts cadres de la fonction publique étaient des femmes. Le gouvernement français doit rattraper son retard dans les douze prochains mois. Auquel cas, "les sanctions financières seront moitié plus élevées", selon *Le Monde*.

Commentaires